

2023

EMAS 63



INTRODUCTION

L'EMAS 63 – Equipe Mobile d'Appui Médico-Social aux établissements scolaires pour la scolarisation des enfants en situation de handicap fonctionne dans le Puy-de-Dôme depuis novembre 2020.

Ce dispositif s'inscrit totalement dans l'esprit de la Loi (circulaire annonciatrice du 14 juin 2019 et cahier des charges publié en 2021), en contribuant à « bâtir une école pour tous ».

Sa finalité est de renforcer le lien entre le secteur médico-social et l'école, en apportant une expertise et des ressources aux communautés éducatives des établissements scolaires.

Elle intervient dans la continuité des plans autisme et de la stratégie nationale autisme et troubles du neurodéveloppement (TND), au sein des actions gouvernementales annoncées par les Conférences et Comités Interministériels du Handicap.

Laure SIQUIER
Cheffe de service



Elle réunit le budget habituel de trois EMAS, au sein du projet de Collectif de cinq organismes gestionnaires retenu par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes.

C'est l'Institut Les Gravouses, établissement médico-social de la Fonction Publique Hospitalière (FPH), qui est porteur juridique de l'EMAS 63 (arrêté d'autorisation n°2020-14-0175 du 05 novembre 2020).

Rodolphe PORTEFAIX
Directeur

SOMMAIRE

NOS VALEURS	 04
NOS MISSIONS	 05 06
NOTRE ÉQUIPE	 07
LES TÉMOIGNAGES DES PROFESSIONNELS DE L'EN	 08
NOS CHIFFRES CLÉS	 09
NOTRE BILAN FINANCIER	 10
NOS RÉALISATIONS	 11
NOS PERSPECTIVES	 12



NOS VALEURS



• RESPECT

Accueil sans discrimination et sans jugement, valorisation des compétences de chacun, respect des choix des demandeurs



• LIBERTÉ

Liberté de choix, liberté d'entreprendre et de proposer dans le cadre des coopérations et co-constructions d'outils et de projets



• SINCERITE

Transparence dans les observations, les actions mises en œuvre, les limites et les responsabilités engagées



NOS MISSIONS

L'EMAS assure la création et l'animation des actions de sensibilisation, dont elle adapte le contenu, le format (de la conférence magistrale aux jeux de rôle en passant par les vidéos commentées et les ateliers pratiques, par exemple) et les aboutissements, pouvant aller jusqu'à la supervision directe voire à la concrétisation d'outils ou de nouvelles approches et pratiques dans l'établissement.

• MISSION N°2

Apporter appui et conseil à un établissement scolaire en cas de difficulté avec un élève en situation de handicap

Il s'agit là de situations organisées autour d'un élève préoccupant l'équipe scolaire demandeuse, la plupart du temps en raison de comportements perturbant les enseignements au groupe, ou en raison de signes d'appel d'écarts à la norme de performance scolaire, de fonctionnement cognitif, de participation sociale, de maltraitance, en lien ou non avec un contexte collectif fragilisé.

L'EMAS 63 apporte un soutien dans la coordination du parcours de l'élève en risque de déscolarisation.

• MISSION N°4

Conseiller l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation (EPE) de la MDPH

• MISSION N°1

Mettre en œuvre des actions de sensibilisation pour les professionnels des établissements scolaires accueillant des élèves en situation de handicap

23 SESSIONS DE SENSIBILISATIONS EN 2023

L'EMAS accorde une grande importance à examiner avec chaque demandeur l'ensemble des composantes des situations exposées – si nécessaire au moyen du modèle écosystémique de Bronfenbrenner. On part de l'élève pour agir sur l'écosystème; Ce n'est alors plus l'élève qui est l'objet de l'intervention, mais bien la pratique éducative dans toutes ses dimensions, au-delà de la pédagogie et dans la conscience des réalités multiples du développement et du fonctionnement des élèves.

• MISSION N°3

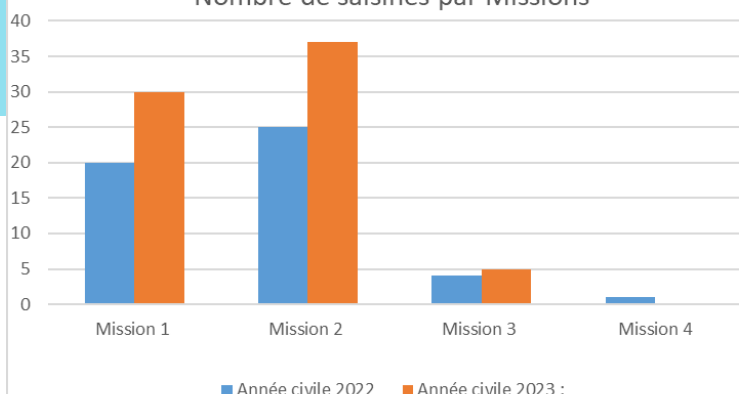
Aider la communauté éducative à gérer une situation difficile

La MDPH est un interlocuteur privilégié de l'EMAS sur l'ensemble de ses missions. L'EMAS 63 a rencontré à plusieurs reprises la MDPH du Puy-de-Dôme afin de proposer des modalités de partenariat. L'EMAS 63 explique régulièrement les modalités de traitement des dossiers MDPH auprès des professionnels des écoles et donne les clés de compréhension pour accompagner au mieux les familles.



NOS MISSIONS

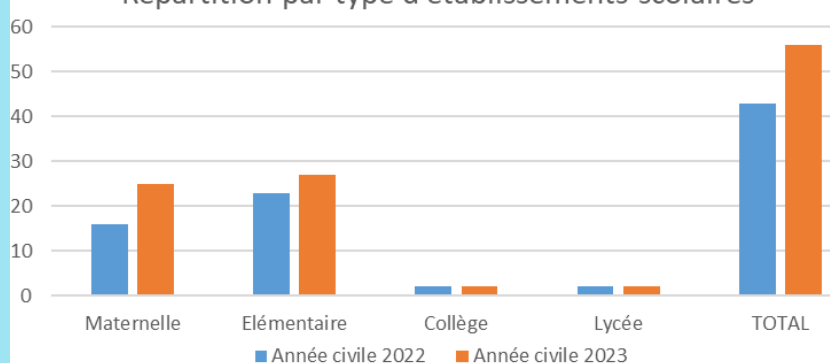
Nombre de saisines par Missions



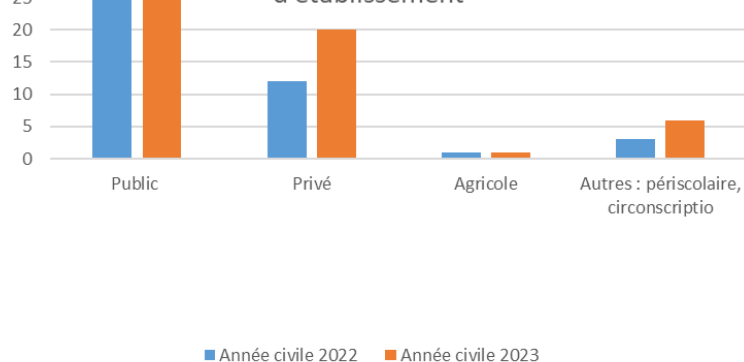
L'EMAS a classé les saisines par type de mission principale ou prioritaire. Il apparaît régulièrement que les actions déployées par l'EMAS pour une même saisine relèvent de plusieurs missions, en cohérence avec les besoins des professionnels des équipes. Cela aboutit à des réponses mixtes sur-mesure, expliquant les différentes manières de les catégoriser.

La proportion du 1er degré dans les établissements scolaires sollicitant l'EMAS reste très importante, et l'on note d'ailleurs une augmentation significative du nombre de nouvelles demandes issues d'écoles maternelles. Le nombre de collèges et de lycées demandant de la sensibilisation et de l'appui à l'EMAS 63 reste très limité.

Répartition par type d'établissements scolaires



Répartition des demandes par statut d'établissement

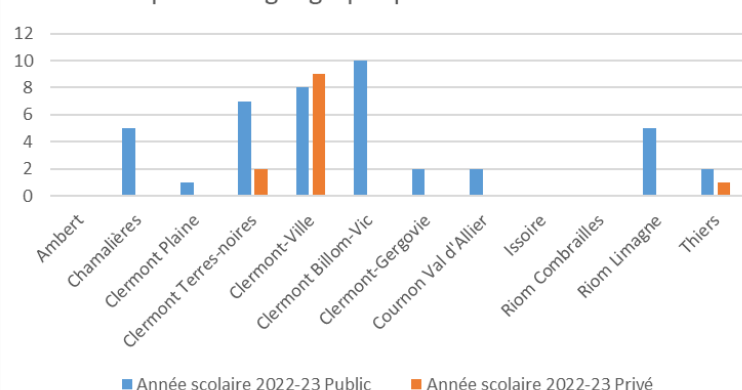


L'année 2023 a vu les sollicitations émanant des établissements privés augmenter davantage que celles issues du secteur public, en particulier en maternelle. Les sollicitations des secteurs public et agricole sont similaires, et les demandes émanant de professionnels différents mais relevant du public de l'EMAS (par exemple animateurs de secteur périscolaire) ont augmenté.

Constats :

Faible nombre voire absence de sollicitations de l'EMAS par les équipes scolaires de certains territoires
Des actions récurrentes voire croissantes auprès des établissements de Clermont-Ferrand ;
Un changement de ratio entre secteur public et secteur privé de 2022 à 2023

Répartition géographique des interventions



NOTRE ÉQUIPE



Laure SIQUIER

*Cheffe de Service
Chargée de Développement
Projets Qualité à l'ILG
Assistante sociale de
formation*



Cécile MORIN

*coordonnatrice de l'EMAS
Educatrice spécialisée de
formation*



**Louise
ROBACZYNSKI**

*Conseillère Technique de
l'EMAS, Formatrice, et
Orthophoniste de
formation*



Marie BERGES

*Référente d'intervention
Enseignante spécialisée
de formation*

**1 Référente
d'intervention
En cours de
recrutement**



Marie COSTES

*Référente d'intervention
Educatrice spécialisée de
formation*

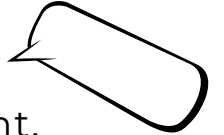
**1 plateau technique
de Professionnels
Ressources
(Educatifs,
rééducatifs,
pédagogiques) du
collectif EMAS 63**



LES TÉMOIGNAGES DES PROFESSIONNELS BENEFICIAIRES DE SENSIBILISATIONS



"Une seconde intervention permettrait d'affiner nos connaissances."



"Contenu dense et très intéressant.
Formation vivante et dynamique.
Prolongement avec volet pédagogique souhaité"

"Très complet et intéressant", "Je remercie Cécile pour sa bienveillance, depuis son passage et ses conseils ma pratique et le climat de ma classe ont réellement changé."

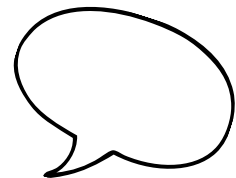


"Trop peu de temps pour expliquer".



"je m'attendais à une réflexion plus poussée et plus de propositions d'intervention concrète : ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas avec un TSA.."

"La clarté et l'implication des intervenantes est à mentionner"



"intervention de grande qualité."



NOS CHIFFRES CLÉS EN 2023



56

Nouvelles demandes



+ 16

Par rapport à 2022



61

Etablissements bénéficiants d'au moins une intervention



9

Formations suivies pour l'équipe

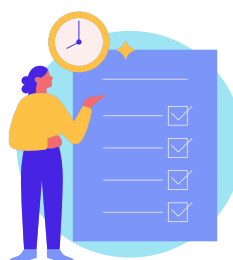
Conduite du changement, Méthode stratégique résolutive, CAA, évaluation et conduite de projet, Autodétermination, LSF, etc



12

Professionnels ressources du collectif

Educateurs spécialisés, psychomotricienne, cheffe de service, psychologues, orthophoniste et enseignant spécialisé sont intervenus avec notre équipe pour des sensibilisations



72

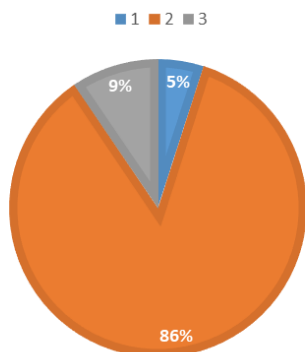
Demandes traitées au total

Ce chiffre correspond aux demandes initiées en 2022 et toujours actives en 2023 additionnées aux nouvelles demandes 2023. A savoir que pour une demande, il peut y avoir plusieurs interventions et plusieurs missions proposées.



NOTRE BILAN FINANCIER

BUDGET

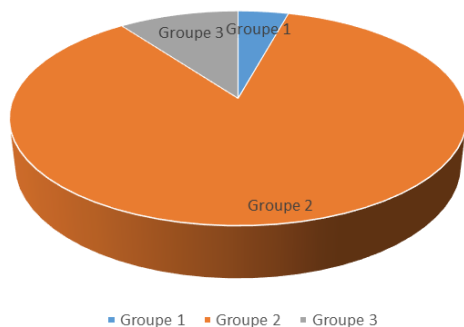


BUDGET DE L'EMAS 2023

Dotation ARS : **241 652.25 €**
+ 5 000 € de reprise de provisions
2022 (formation)

soit Budget 2023 : 246 652.25 €

Dépenses 2023



Groupe 1 : Achats, fournitures, dépenses d'énergie, frais de déplacement

Groupe 2 : Charges du personnel

Groupe 3 : Locations, abonnements, formations etc...

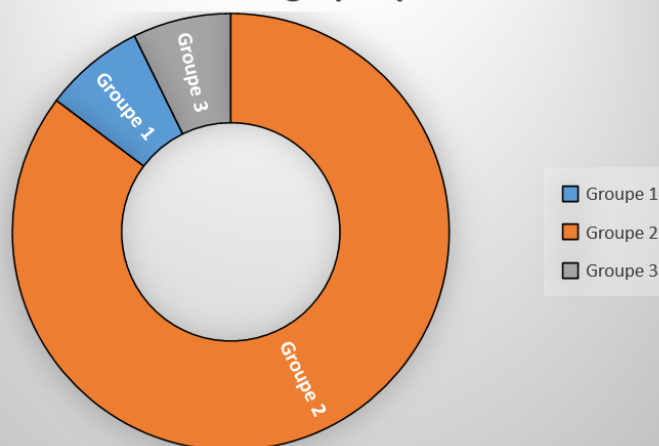
Excédent :

groupe 1 : 4 132.73 €
groupe 2 : 47 341.11 €
groupe 3 : 4 045.78 €

On constate que l'excédent s'explique principalement par les dépenses du personnel avec des postes non pourvus au cours de l'année 2023.

L'ensemble des postes devraient être pourvus en 2024 !

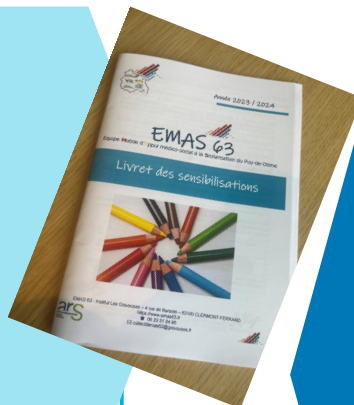
Titre du graphique



NOS RÉALISATIONS

• LE LIVRET DES SENSIBILISATIONS

Outil de communication construit à partir des besoins des demandeurs concernant les actions de sensibilisation et transmis à chaque réception de demande d'accompagnement. Les équipes scolaires définissent ainsi plus aisément leur attente, tandis que l'EMAS traite leur demande avec attention en définissant son périmètre et les changements souhaités.



MALLETTE DE SENSIBILISATION TSA

L'EMAS a intégré le projet mené par le CRA du Puy-de-Dôme, en lien avec les dispositifs autisme du 63, pour le déploiement de mallettes pédagogiques sur les Troubles du spectre de l'autisme (TSA). Il s'agit d'un projet de sensibilisation et d'outillage accessible aux établissements scolaires accueillant un élève autiste

• CONVENTIONS AVEC DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

Mise en place de projets au long cours dans une optique d'accompagnement au changement vers une école plus inclusive. Déploiement de classes flexibles, de CAA, etc

• SIGNATURE DU PROTOCOLE DE FONCTIONNEMENT DE L'EMAS 63 10/10/2023

Ce document encadre et formalise les engagements des parties respectives pour le développement de l'EMAS 63. Il a été signé par l'ARS Aura, l'Education Nationale, la MDPH 63, et la DRAAF Aura.

• PARTENARIAT C360

Il est prévu que l'EMAS soutienne ce nouveau service dans la création d'un répertoire des professionnels, ressources et ESMS du département. Par ailleurs, l'EMAS 63 a intégré le Comité territorial de la Communauté 360.

DÉMARCHE D'ÉVALUATION QUALITÉ

L'EMAS bénéficie depuis l'année 2022 d'un partenariat concrétisé en 2023 avec l'IREPS et l'Observatoire Régionale de Santé de l'ARS AURA. Deux expertes du dispositif Emergence ont ainsi conseillé l'EMAS 63 pour leur proposer des manières d'évaluer le dispositif sous différents angles. Ce travail d'auto-évaluation sera poursuivi en autonomie en 2024.



NOS PERSPECTIVES

01. Communication

L'EMAS 63 couvre environ 630 établissements scolaires, le département est particulièrement rural et les équipes scolaires, ont besoin d'une communication récurrente et efficace pour connaître nos missions et nos modalités d'intervention.

Poursuivre et améliorer la communication de notre dispositif est donc un enjeu fort pour l'année à venir auprès de l'ensemble du Puy-de-Dôme.

02. Sensibilisations

Structurer sa mission de sensibilisation voire de formation en diffusant son livret de sensibilisations en lien avec les conseillers pédagogiques, et en menant ces actions sur les territoires avec les acteurs du monde de l'école. Les sensibilisations pourraient être investies comme des opportunités de formations continues par l'Education Nationale pour offrir de véritables temps de transfert de compétences. Les thématiques ont été travaillées en fonction des attentes des professionnels de terrain.

03. Recrutement

L'EMAS 63 entend stabiliser son équipe en 2024 avec 3 référentes d'interventions en place pour répondre aux mieux, avec les professionnels ressources, aux besoins des professionnels de l'Education Nationale. Cette équipe comprendra 3.1 ETP avec la coordonnatrice, la Référente technique et la Cheffe de service.



04. Développement

L'EMAS 63 projette de consolider le partenariat avec l'EN du 63 et notamment avec les établissements du second degrés peu demandeurs à ce jour.

L'EMAS 63 souhaite également renforcer sa mission d'appui/conseils par le biais d'accompagnements personnalisés et pratiques réguliers en lien avec des établissements volontaires pour inscrire des projets collaboratifs dans la durée.

L'EMAS 63 entend contribuer au suivi de l'Ecole Inclusive dans le 63, en étant associé au Comité Départemental de l'Ecole Inclusive et accompagner la mise en place de projets innovants sur le territoire comme la création de DAR (Dispositif d'Autorégulation).

Sur le plan national, l'EMAS 63 a la volonté de participer au renforcement et à la formalisation d'un collectif EMAS national afin d'harmoniser les outils et d'échanger sur les réalités de territoire pour mieux cerner les enjeux et être force de proposition.

CONCLUSION

Depuis sa création en 2020 et sa mise en place effective en janvier 2021, l'EMAS a vu ses sollicitations augmenter et notamment sur certaines parties du territoire. Grâce à ses rencontres et partenariats, ses missions sont mieux comprises et intégrées mais elle doit encore communiquer pour étendre ses services auprès de l'ensemble des acteurs concernés du territoire. Par ailleurs elle doit pouvoir compter sur le soutien de l'EN et de l'ARS pour donner de la force et du sens à ses interventions.



***Pour plus de précisions
Le rapport d'activité
complet avec analyse
qualitative est consultable
et
disponible en complément
de ce document.***

CONTACT :

Cécile MORIN

Coordonnatrice Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation
06 20 31 04 66

*Une adresse mail de contact :
collectifemas63@gravouses.fr*

site www.emas63.fr

Laure Siquier
Chargée de Développement
Projets Qualité
Cheffe de Service de l'EMAS 63
l.siquier@gravouses.fr
04/73/31/70/85

